Portail des Aides

NOTICE USAGERS

Compte et connexion

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Portail des aides

SOMMAIRE

A. Création d'un compte 3

B. Connexion avec un compte existant 5

C. Mot de passe oublié 5

Il est possible d'accéder au Portail des Aides via le lien suivant.

A. Création d'un compte

Définition :

Un **compte correspond à la personne qui demande une bourse**, ce compte est associé à une adresse mail unique

Sur la page de connexion, cliquer sur le bouton « Créer un compte » :

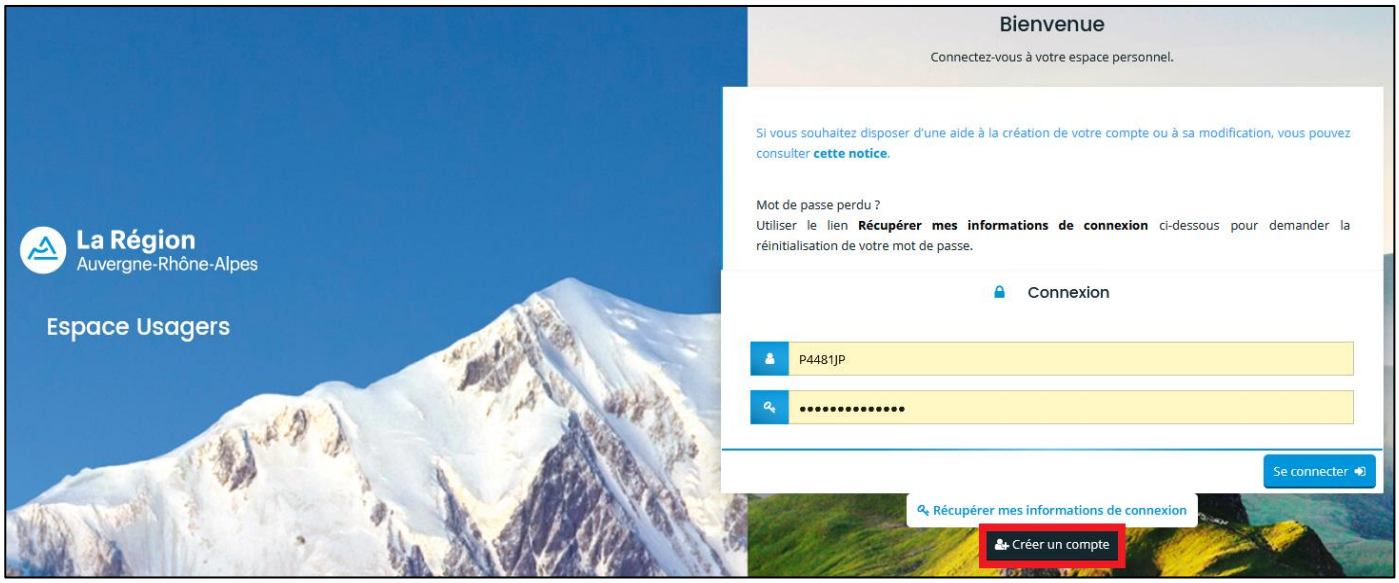

Compléter l'ensemble des informations sur l'écran de création de compte :

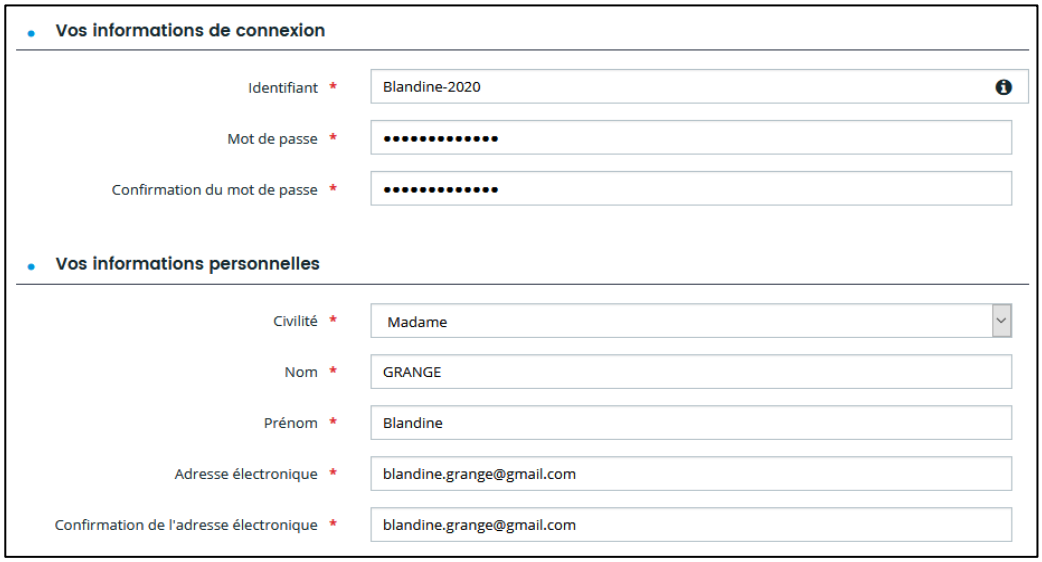

Puis cliquer sur

Un e-mail sera alors expédié sur votre messagerie, contenant un lien qui validera la création de votre compte :

Bonjour [redacted]

Nous venons de recevoir une demande de création de compte à votre nom sur le site de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Votre identifiant est : [redacted]

Cet identifiant est A CONSERVER impérativement pour accéder ultérieurement à votre compte, ou pour procéder à la réinitialisation du mot de passe.

Pour **valider la création de votre compte et accéder à votre espace Usagers**, merci de cliquer sur ce lien.

Attention, ce lien est valable pour une durée de 72 heures maximum. Au-delà de ce délai, vous devrez recommencer la procédure sur le site de la Région https://bourses.auvergnerhonealpes.fr/aides.

En vous remerciant pour votre confiance,

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Région Auvergne-Rhône-Alpes
1 esplanade François Mitterrand
CS 20033 - 69269 Lyon Cedex 2

En cliquant sur ce lien, votre compte sera automatiquement activé :

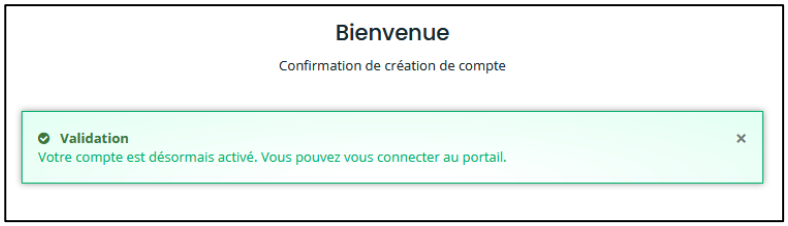

Vous pouvez ensuite vous connecter en cliquant sur 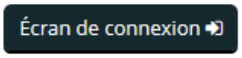

Et utiliser vos identifiants et mot de passe créés précédemment

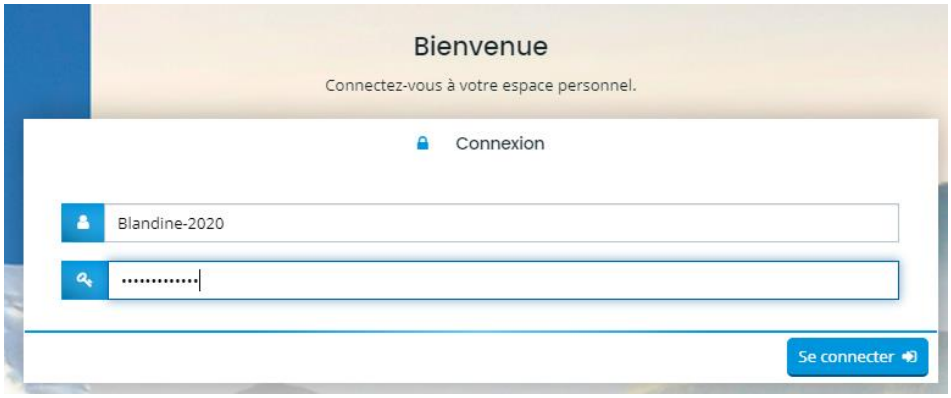

Vous êtes désormais connecté(e) à votre espace personnel sur le Portail des Aides de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Ce site est optimisé sur les navigateurs Internet suivants : Microsoft Edge, Firefox, Google Chrome. Tandis que des dysfonctionnements se produisent très souvent avec le navigateur Internet Explorer.

Attention : une déconnexion automatique se produit en cas de non utilisation de plus de 45 minutes. Il faut bien penser à enregistrer vos saisies sur chaque écran afin de ne pas les perdre.

B. Connexion avec un compte existant

Sur la page de connexion, renseigner votre identifiant ainsi que votre mot de passe :

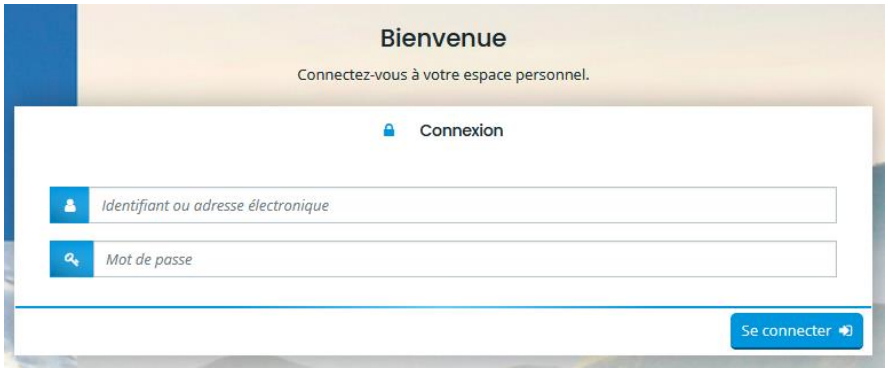

Cliquer ensuite sur Se connecter pour accéder à l'espace personnel du Portail des Aides.

C. Mot de passe oublié

Sur la page de connexion, cliquer sur « Récupérer mes informations de connexion » :

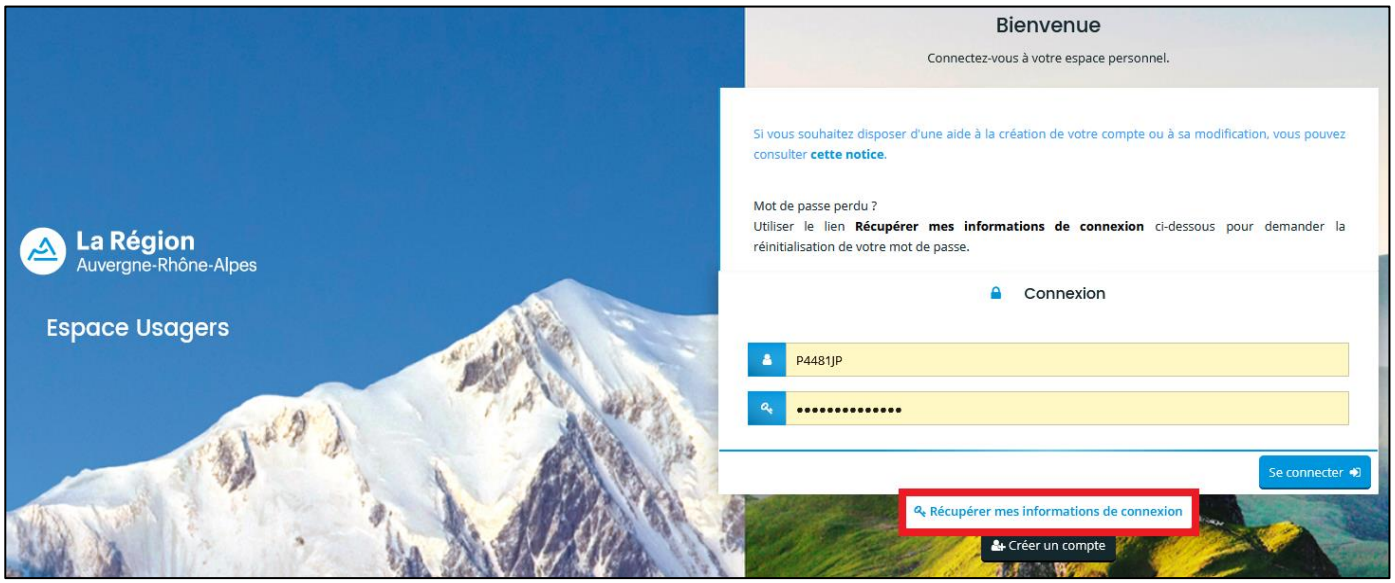

En bas de la page, renseigner votre identifiant ou votre adresse e-mail pour recevoir sur votre messagerie un lien vous permettant de réinitialiser votre mot de passe :

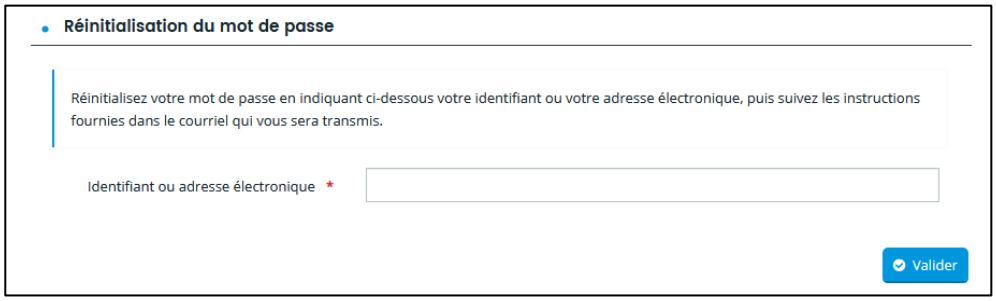

Cliquer ensuite sur Valider
Un message vous confirme l'envoi de l'e-mail :

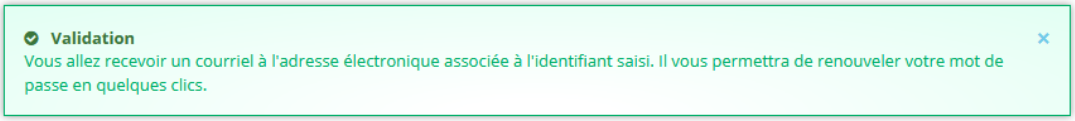

Le mail reçu vous invite à cliquer sur le lien de réinitialisation de mot de passe :

Attention, comme indiqué dans le mail, ce lien est valable pour une durée de 72 heures. Au-delà, vous devrez recommencer la procédure sur le site de la Région https://bourses.auvergnerhonealpes.fr/aides.

Renseigner sur la page qui apparait votre nouveau mot de passe :

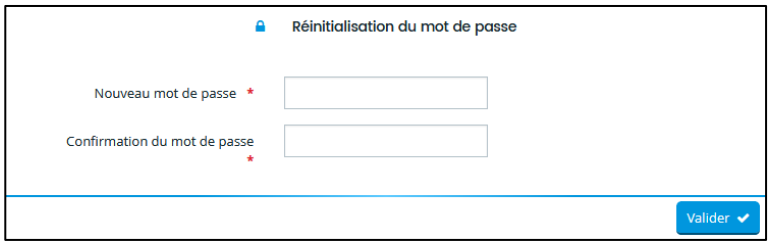

En cliquant sur

un message de confirmation apparaît :

Cliquer ensuite sur 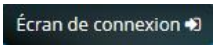

pour accéder à l'écran de connexion.